



Tic-tac, tic-tac... Le cadran tourne patron!

- Depuis le dernier journal, le comité de négociations a tenu cinq (5) rencontres avec l'employeur.
- Les discussions en lien avec les congés, les congés sociaux et la santé-sécurité au travail se sont poursuivies. Le comité était entre autres en demande pour un 7e membres au CSS ainsi qu'une augmentation de la banque journées de formation SST. C'est deux demandes devront attendre au dépôt monétaire; on verra bien si la STM considère que c'est une dépense ou un investissement!
- Les échanges ont timidement débuté sur le temps supplémentaire.
- Le comité de négociations a exprimé à la partie patronale sa volonté d'augmenter la cadence des rencontres d'une (1) à deux (2) par semaine, dès cet automne. L'employeur semblait être ouvert, alors la partie syndicale a soumis toutes ses disponibilités jusqu'à décembre, incluant une proposition sur l'ordre des sujets à traiter.
- *Point d'information* : Lors des sept (7) dernières rencontres où les parties ont eu des échanges, le comité de négociation a fait vingt-sept (27) dépôts et deux (2) présentations PowerPoint contre seulement huit (8) dépôts de l'employeur.
- En ce sens, le comité de négociation a rappelé à la partie patronale la correspondance datée du 28 novembre 2023 de M. Alain Brière, directeur exécutif des ressources humaines, qui manifestait au Syndicat son souhait de terminer la négociation avant l'échéance de la convention collective soit avant le 4 janvier 2025. Rappelons-nous que les demandes normatives ont été déposées seulement le 15 mars alors que la partie syndicale était prête à déposer dès le début janvier. Du côté syndical nous sommes prêts à ouvrir la machine, mais il faut être deux (2) pour danser le tango.
- Il reste une (1) seule rencontre d'ici la pause de l'été. Nous vous tiendrons informés des développements.

Notre solidarité, notre force!



Votre Comité d'Information